

l'Office d'expansion économique de la région atlantique et par la Société de développement régional, et le gouvernement de la province de Terre-Neuve au sujet de la construction d'une usine utilisant les copeaux à Happy Valley, Labrador, d'une usine de panneaux à Stephenville (Terre-Neuve) ainsi que des installations de soutien dans ces deux régions.

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, les renseignements demandés par le député d'Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) sont de caractère confidentiel et ont été donnés au gouvernement du Canada au cours d'une enquête menée dans un but précis; leur divulgation pourrait nuire à la capacité de concurrence des firmes en cause.

J'ai expliqué la chose au député et je crois qu'il consent à retirer son avis de motion du *Feuilleton*.

M. Marshall: Je suis d'accord, monsieur l'Orateur.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

[Français]

LA CONSTRUCTION DE QUAIS ET DE BUREAUX DE POSTE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE COMPTON

Motion n° 68—**M. Lafulippe:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada représenté en particulier par le ministère des Travaux publics, par l'Office d'expansion économique de la région atlantique et par la Société de développement régional et le gouvernement de la province de Québec, au sujet de la construction de quais et de bureaux de poste qui sont supposés être construits dans la circonscription de Compton.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je suis informé qu'il n'existe aucune correspondance sur le sujet mentionné par l'honorable député de Compton dans son avis de motion et, dans les circonstances, je me demande s'il ne consentirait pas à retirer sa motion.

M. l'Orateur: La motion est-elle retirée?

M. Lafulippe: D'accord.

(La motion est retirée.)

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres avis de motions sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

AIR CANADA

L'ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES—LA POSSIBILITÉ DE FUSION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le président d'Air Canada a déclaré hier que cette société aura besoin de quelque 300 millions de dollars de plus qu'elle ne peut en obtenir grâce à ses propres recettes pour faire face à ses engagements des cinq prochaines années. Le ministre pourrait-il nous dire si cette société de la couronne a demandé au gouvernement la permission d'émettre des actions ordinaires?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Pas jusqu'à présent, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Etant donné l'importance de ce service pour le public canadien et la nécessité pour cette société de pouvoir établir ses projets longtemps d'avance, le ministre pourrait-il nous dire où en est l'étude sur les fusions éventuelles avec cette société, et quand une décision sera prise à cet égard et sur la façon dont la société fera face à ses divers besoins?

L'hon. M. Benson: Je ne suis pas au courant des études dont parle mon honorable ami. Je devrais peut-être soumettre cette partie de la question au ministre des Transports.

On n'a pas encore décidé du financement, pour l'avenir, des prêts d'Air Canada. Toutefois, les discussions se poursuivent entre le gouvernement et le président d'Air Canada.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire; peut-être devrais-je la poser au ministre des Transports ou au ministre d'État. Peut-on nous donner l'assurance qu'aucun accord ne sera conclu au sujet de ces prêts avant que le gouvernement ait fait une déclaration à la Chambre sur ses intentions concernant Air Canada, les structures générales de cette compagnie et toutes négociations qu'il pourrait engager avec les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): J'hésite un peu à donner cette assurance, car je ne crois pas que ces deux choses